

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS

2009 en chiffres

Le mot du président

Philippe Couzinet

En dépit d'une baisse

sensible de l'effectif des magistrats, le tribunal administratif d'Amiens a rendu en 2009 à peu près le même nombre de décisions qu'en 2008. Le quasi-maintien des affaires jugées, couplé à la baisse du nombre d'affaires nouvelles, a entraîné

une chute des stocks de 4%. Les gains de productivité, acquis, notamment, grâce à un recours accru au juge unique, ont permis de faire passer le délai prévisible moyen de jugement à moins de 1 an. Les résultats ainsi obtenus sont le fruit d'une mobilisation sans faille des magistrats, agents de greffe et assistants au service du justiciable.

Nombre d'affaires jugées en 2009

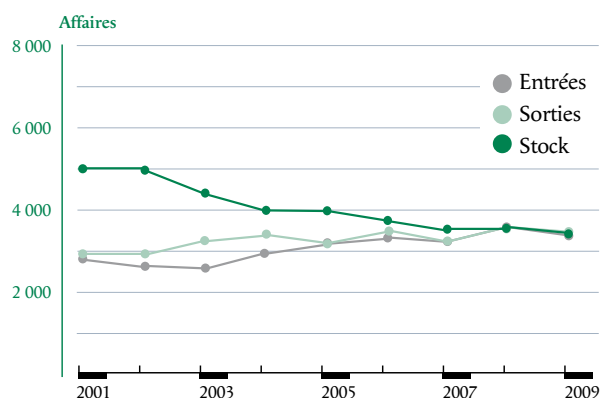
3 467

Délai prévisible moyen* de jugement en 2009

11m 27j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

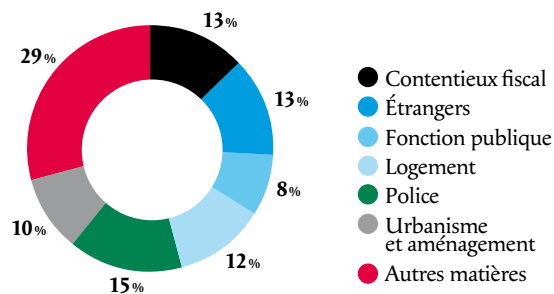
Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2001



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

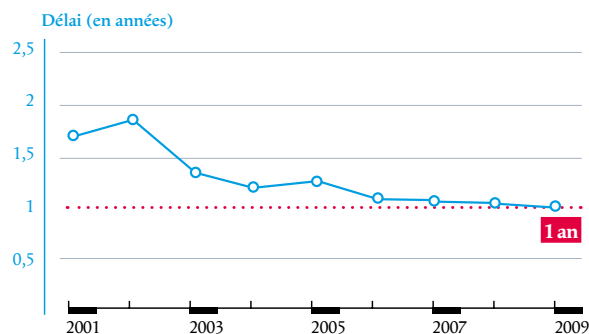
Origine

Répartition des affaires jugées en 2009 par type de contentieux



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les six les plus représentés en moyenne nationale.

Délai prévisible moyen depuis 2001



Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et du tribunal administratif sur <http://amiens.tribunal-administratif.fr>